

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le mardi dix-sept novembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 12 novembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. SALIGNAT, Maire.

La réunion s'est déroulée, à huis clos, à la salle des fêtes, en raison de la crise sanitaire de la COVID 19.

Présents : M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BREBION, Mme Stéphanie PETIT, M. Daniel MOREAU, M. Bertrand GUERIN, Mme Camélia CHALLOY, M. Gilles MERCIER, M. Christophe CAQUOT, Mme Véronique HERITIER-DRAY, Mme Ingrid BERNIER-DUPUY, Mme Rachel CARRE, M. Antoine HOIZEY.

Pouvoirs : Mme Nadia HUARD DE LA MARRE à Mme Stéphanie PETIT, Mme Julie MACAIRE à Mme Véronique HERITIER-DRAY,

Absent excusé : M. Emmanuel DELAHAYE,

Absents :

Secrétaire : Mme Camélia CHALLOY

Le Conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 12 octobre 2020.

ORDRE DU JOUR

1. Règlement intérieur du Conseil municipal,
2. Désignation des membres des commissions communales,
3. Décisions modificatives au budget communal,
4. Remboursement d'une facture à Mme HUARD DE LA MARRE,
5. Ouverture des magasins le dimanche,
6. Adhésion groupement commande CART travaux,
7. Adhésion au groupement de commandes avec le CIG pour les assurances Cyber Risques,
8. Questions diverses.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de modifier l'ordre du jour. Les points 1 et 2 seront traités en dernier, les points 6 et 7 sont reportés à une prochaine réunion. Le Conseil municipal approuve ces modifications.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité, considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
OPERATIONS FINANCIERES		12 367.09		12 367.09
Réseaux d'adduction d'eau			21531	12 367.09
Autres réseaux divers	21538	12 367.09		
DEPENSES – INVESTISSEMENT		12 367.09		12 367.09

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT°/CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
TRAVAUX ECOLE		32 560.00		
Immo. corporelles en cours -Constructions	2313-253	32 560.00		
REFECTION RESEAU EAUX PLUVIALES ECOLE				14 560.00
Autres réseaux divers			21538-265	14 560.00
TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES RESEAUX				18 000.00
Immo. corpo. En cours – Instal., matériel outill.			2315-266	18 000.00
DEPENSES – INVESTISSEMENT		32 560.00		32 560.00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE A Mme HUARD

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Mme HUARD DE LA MARRE a réglé une facture de 81 € pour l'achat de gâteaux pour les colis de Noël du personnel communal. Il convient de la rembourser.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de rembourser à Mme HUARD DE LA MARRE la somme de 81.00 Euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget au l'article 6232.

OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES

Le Conseil municipal,

- Vu la loi n° 2015-990 du 6 août 2015, pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « Loi Macron »,

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Vu l'avis favorable de RAMBOUILLET TERRITOIRES en date du 16 novembre 2020,

Après en avoir délibéré, à la majorité (abstention Mme HUARD DE LA MARRE, Contre : Mme PETIT, Mme CHALLOY, Mme CARRE), décide d'émettre un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces les douze dimanches suivants : 10 janvier, 20 juin, 27 juin, 31 octobre, 07 novembre, 14 novembre, 21 novembre, 28 novembre, 05 décembre, 12 décembre, 19 décembre, 26 décembre.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire indique que l'adoption d'un règlement intérieur du Conseil municipal est obligatoire pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants en vertu de l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce dans les 6 mois suivant l'installation du nouveau conseil.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte du contenu du règlement intérieur du Conseil municipal, annexé à la présente délibération,
- Approuve le règlement intérieur du Conseil municipal.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne les membres des diverses commissions communales.

Commissions	Membres
BUDGET FINANCES	M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BREBION, Mme Stéphanie PETIT, M. Daniel MOREAU, Mme Nadia HUARD DE LA MARRE, M. Bertrand GUERIN, Mme Camélia CHALLOY, M. Gilles MERCIER, M. Christophe CAQUOT, Mme Véronique HERITIER-DRAY, M. Emmanuel-Guy DELAHAYE, Mme Ingrid BERNIER-DUPUY, Mme Rachel CARRE, Mme Julie MACAIRE, M. Antoine HOIZEY.
URBANISME PERMIS DE CONSTRUIRE P.L.U	M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BREBION, Mme Stéphanie PETIT, M. Daniel MOREAU, Mme Nadia HUARD DE LA MARRE, M. Bertrand GUERIN, Mme Camélia CHALLOY, M. Gilles MERCIER, M. Christophe CAQUOT, M. Emmanuel-Guy DELAHAYE, Mme Rachel CARRE, Mme Julie MACAIRE.
TRAVAUX	M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BREBION, Mme Stéphanie PETIT, M. Daniel MOREAU, Mme Nadia HUARD DE LA MARRE, M. Bertrand GUERIN, M. Gilles MERCIER.
ROUTES, CHEMINS, AMENAGEMENTS	M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BREBION, Mme Stéphanie PETIT, M. Daniel MOREAU, M. Gilles MERCIER, M. Christophe CAQUOT, Mme Véronique HERITIER-DRAY, Mme Rachel CARRE, Julie MACAIRE.
INFORMATION BULLETIN COMMUNICATION	M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BREBION, Mme Stéphanie PETIT, Mme Nadia HUARD DE LA MARRE, Mme Camélia CHALLOY, M. Gilles MERCIER, M. Christophe CAQUOT, Mme Rachel CARRE.
SCOLAIRE	M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BREBION, Mme Stéphanie PETIT, M. Daniel MOREAU, Mme Camélia CHALLOY, M. Gilles MERCIER, M. Emmanuel-Guy DELAHAYE, Mme Rachel CARRE, Mme Julie MACAIRE.
INFORMATIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES	M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BREBION, Mme Stéphanie PETIT, M. Daniel MOREAU, M. Bertrand GUERIN, M. Gilles MERCIER, Mme Véronique HERITIER-DRAY.
CONSEIL D'ECOLE	M. Emmanuel SALIGNAT, Mme Stéphanie PETIT, Mme Rachel CARRE.

ELECTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT

Le Conseil municipal décide de procéder, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Sont déclarés élus :

Président :

M. Emmanuel SALIGNAT

Membres titulaires

- M. Jean BREBION

- M. Daniel MOREAU

- Mme Stéphanie PETIT

Membres suppléants

- M. Gilles MERCIER

- Mme Nadia HUARD DE LA MARRE

- M. Antoine HOIZEY

QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion est prévue avec la CART et Ile de France Mobilité au sujet des parkings de la gare. M. le Maire souhaite que tous les parkings soient pris en compte dans le projet.
- M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu un mail d'une habitante de la route du Château d'eau qui se plaint de la vitesse sur cette route et souhaite un abri bus. M. le Maire lui a répondu qu'un abri bus existait à Batonceau. Il précise que ce problème sera étudié dans le projet des parkings de la gare.
- M. CAQUOT demande si un parking à vélos est prévu dans le projet. M. le Maire précise qu'il y en a deux de prévus. Il adressera à chaque conseiller le document.
- Mme PETIT informe le Conseil municipal que l'école a repris avec un nouveau protocole sanitaire et le port du masque pour les élèves. Les lavabos avec 14 points d'eau et eau chaude ont été installés durant les vacances. Les parents d'élèves remercient le Conseil municipal pour cette amélioration. Mme PETIT remercie M. MOREAU et Laurent pour leur disponibilité lors de ces travaux.
- Mme PETIT informe le Conseil municipal, qu'avec Mme CARRE, elle a organisé un concours de dessin sur le thème d'Halloween, car cette année en raison de la crise sanitaire, le défilé n'a pas eu lieu. Le Conseil municipal est invité, en fin de réunion, à voter pour son dessin préféré dans chaque catégorie : 3-5 ans, 6-8 ans, 9-10 ans et 11 ans et +. Un cadeau sera offert aux gagnants.
- M. CAQUOT demande si la commune peut organiser des test COVID. M. le Maire informe le Conseil municipal que la commune du Perray-En-Yvelines a équipé une remorque afin de pouvoir pratiquer des tests PCR au bénéfice de ses habitants, gratuitement. La remorque étant disponible, certains jours la CART propose que ce dispositif soit mis à disposition des communes de Rambouillet Territoires. La commune s'est inscrite pour les vendredi, mardi ou jeudi.
- M. CAQUOT, concernant le lotissement des Badelins, demande si une sortie douce, parallèle à la RD62 jusqu'à la maison de retraite sera prévue. M. le Maire demandera au lotisseur.
- Mme HERITIER-DRAY informe le Conseil municipal qu'une voiture est stationnée au petit parc depuis plusieurs mois.
- M. BREBION remercie M. GUERIN qui a participé à l'élaboration du règlement du Conseil municipal. M. le Maire le remercie également.
- Le Conseil municipal est invité à voter pour les dessins Halloween. Les gagnantes sont :
 - Catégorie 3-5 ans : Elsa ROSARIO,
 - Catégorie 6-8 ans : Lyséane PERES,
 - Catégorie 9-10 ans : MAURY Lola,
 - Catégorie 11 ans et + : Eloïse BLONDEAU LEJEUNE

La séance est levée à 21 h 10

GAZERAN, le 20 novembre 2020

Le Maire,
E. SALIGNAT

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie,
dans la huitaine qui suit
le jour de la délibération.

